

CONSEIL MUNICIPAL du 4 novembre 2019

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, GILBERT Mélina, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure
Absent excusé	Jean-Yves FONTENY avec pouvoir à Anthony CARTEAU
Secrétaire de séance	Méлина GILBERT
Date de convocation	29 octobre 2019
Compte-rendu de séance	du 7 octobre 2019 approuvé à l'unanimité

Finances – Administration Générale - Personnel

Restaurant scolaire (point sur le marché) : Monsieur le Maire rappelle les différents échanges entre la Préfecture et la collectivité concernant ce dossier et informe le conseil d'une dernière rencontre programmée avec le Sous-Préfet le 8 novembre prochain.

67-2019 – Protection sociale complémentaire : Après avis du comité technique du 15 octobre 2019 (3 contre/2 pour le collège des représentants du personnel et avis favorable pour le collège des collectivités territoriales et établissements publics), le conseil valide sa décision prise en séance du 7 octobre :

- adhésion de la collectivité à la convention de participation d'une durée de 6 ans avec TERRITORIA MUTUELLE, pour le risque « prévoyance ».
- fixation du montant mensuel de la participation de la collectivité à 6 euros bruts par agent, sur la base d'un temps complet, et pour les garanties maintien des salaires et invalidité. La participation sera versée au prorata de la quotité réellement travaillée pour les agents à temps non complet ou à temps partiel.

68-2019 – Centre de Gestion (renouvellement de la convention « prestation paie ») : Le conseil approuve la nouvelle convention à intervenir avec le Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 4 ans.

69-2019 – Communauté de Communes (Rapport d'activités 2018) : Le Conseil l'approuve à l'unanimité.

Voirie – Assainissement – Agriculture

Les voiries du lotissement des coccinelles sont terminées.

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme : Le Conseil prend connaissance des différents dossiers déposés depuis la dernière séance.

PLUIH : Réunion de concertation le 24 octobre dernier pour faire le point sur les observations déposées lors de l'enquête publique.

70-2019 – Tarifs municipaux 2020 : Par 18 pour et 1 contre, le Conseil décide de maintenir les tarifs municipaux pour 2020 comme suit :

SALLES	Habitants Commune	Habitants hors commune	Associations
Salle des Mésanges (80 personnes) le 2 ^{ème} jour consécutif	143 € 114 €	165 € 135 €	L'ensemble des salles est mis à disposition gratuitement des associations pour leurs activités et manifestations
Préparation salle la veille en cas de disponibilité	50 €	50 €	
Salle Multi associations (50 personnes) le 2 ^{ème} jour consécutif	97 € 77 €	120 € 100 €	
Salle du Logis (50 personnes) le 2 ^{ème} jour consécutif	97 € 77 €	120 € 100 €	
Préparation salle la veille en cas de disponibilité	50 €	50 €	
Vin d'honneur pour toutes les salles	50 €	65 €	
Arrhes pour toutes les salles, sauf vin d'honneur	25 €	25 €	
Ensemble des salles	Activités dispensées par des personnes autres : 5 € la séance		
Forfait ménage de l'ensemble des salles	Un forfait de 150 € sera encaissé par la collectivité si les salles ne sont pas rendues propres et nécessitent une intervention des services techniques		
Forfait poubelle de l'ensemble des salles	Un forfait poubelle de 15 € sera encaissé par la collectivité si un dépôt supplémentaire de sacs est effectué en dehors de la poubelle mise à disposition		

MATERIEL COMMUNAL

Sono + 2 micros HF (particuliers et associations)	25 € pour les particuliers et gratuité pour les associations. Une participation forfaitaire de 500 € sera encaissée par la collectivité si le matériel a été endommagé	
Sono portative + micro (associations)	Mis gratuitement auprès des associations. Une participation forfaitaire de 500 € sera encaissée par la collectivité si le matériel a été endommagé Les particuliers ne disposent pas de ce matériel	
Vidéo projecteur + écran (associations)	Mis gratuitement auprès des associations. Une participation forfaitaire de 500 € sera encaissée par la collectivité si le matériel est endommagé. Les particuliers ne disposent pas de ce matériel	
REGIE PHOTOCOPIES	Associations de la Commune	Particuliers
Fourniture du papier	Par les associations	Par la mairie
Copie 1 face A5, A4 & A3 noir et blanc, et couleur	Gratuite pour le noir et blanc 0.20 € pour la couleur	0.20 € la copie noir et blanc, couleur
Copie recto verso pour A5, A4 & A3 noir & blanc, couleur		0.30 € la copie noir et blanc, couleur
Copie recto verso A5, A4 & A3 noir et blanc (Décès)	0.10 € de la copie recto-verso seulement réservé : - aux familles dont le défunt habite St-André - aux habitants de St-André ayant un lien de parenté avec la personne décédée (parent ou enfant) si cette dernière habite hors commune	
CIMETIERE	Durée concession	Tarifs
Emplacement (2m ²) - concession	30 ans	100 €
Colombarium – 1 ^{ère} occupation		380 €
Colombarium – concession en plus (plaque incluse)	30 ans	100 €
Jardin du souvenir – dispersion (plaque incluse)		50 €

71-2019 – Lotissement des Coccinelles (avenant 1 – tranche 1) : Le Conseil approuve une plus-value de 8 344.90 € H.T. concernant des travaux de mise en œuvre d'une clôture en panneaux rigides en lieu et place d'une clôture grillagée à mailles soudées, une modification des plantations arbustives et une modification de la couche de roulement et une moins-value de 750 € H.T. concernant la suppression d'un panneau de signalisation et d'une borne en bois, ce qui porte le marché comme suit :

Entreprise	Montant marché de base HT	Avenant n° 1 HT	%	Nouveau montant HT
CHARPENTIER TP	155 000 €	7 594.90 €	+ 4.90% du marché	162 594.90 €

72-2019 – Lotissement des Coccinelles (avenant 1 – tranche 2) : Le Conseil approuve une plus-value de 1 057 € H.T. concernant des travaux de mise en œuvre d'une clôture en panneaux rigides en lieu et place d'une clôture grillagée à mailles soudées, une modification des plantations arbustives et la suppression d'un panneau de signalisation et d'une borne en bois, ce qui porte le marché comme suit :

Entreprise	Montant marché de base HT	Avenant n° 1 HT	%	Nouveau montant HT
ALAIN TP	129 380.10 €	1 057.00 €	+ 0.82% du marché	130 437.10 €

Eglise (mission de maîtrise d'œuvre) : Monsieur le Maire rappelle au conseil la consultation lancée sur le site « marchés sécurisés » pour la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation partielle de l'église. Il informe le conseil du résultat de cette consultation et du cabinet retenu dans le cadre de sa délégation pour un montant de 11 690 € HT pour la tranche ferme et de 24 150 € HT pour la tranche optionnelle (soit un total HT de 35 840 € HT) : A.Bis Architectes (Bruno PAILLOU) avec une équipe pluridisciplinaire comprenant Bernard BOUISSET, architecte, Frédéric MAURET, architecte du patrimoine, ECB, économiste de construction et SERBA, bureau d'étude structures.

Aménagement d'un logement en local commercial (mission de maîtrise d'œuvre) : Compte-tenu de l'offre reçue le conseil souhaite que d'autres cabinets soient consultés pour ce dossier.

Réunion de commission : lundi 18 novembre 2019 à 20 heures

Sports – Loisirs – Culture – Communication

15 novembre 2019 : Elections du CMJ
29 novembre 2019 : Nouveaux arrivants
Février 2020 : Bébés de l'année 2019

Action sociale

72-2019 – Ecoles publiques (participations) : Pour l'année scolaire 2018/2019, le conseil décide de verser à la Commune de :
- Saint-Fulgent, la somme de 10 160.32 € pour les 16 enfants de St-André scolarisés.
- Chavagnes-en-Pailliers, la somme de 3 990 € pour les 6 enfants de St-André scolarisés.

73-2019 – Rideau théâtre « Anim' Jeunes » : Le Conseil décide de verser une subvention de 293 € à l'association les Pt'its Loups pour l'achat du tissu et de la fourniture nécessaire à la confection du rideau.

Programme Anim' Jeunes 2020 : Après avoir pris connaissance du projet de programme « d'animations jeunes » 2020, le conseil approuve ce dernier sachant que quelques chiffrages restent encore à venir, notamment sur les sorties de juillet pour Playbox et d'août pour Disneylands.

Réunion de commission : Mercredi 20 novembre 2019 à 20 heures

Rencontre OGEC pour le contrat d'association : 5 décembre 2019

Assemblée générale de l'école : 8 novembre 2019

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales :

Commission économique (M.GILBERT & A.CARTEAU) : Outil en mains (réflexion sur un aménagement du local actuel/agrandissement...), Quincaillerie du bocage (projet d'agrandissement : discussion sur l'acquisition des terrains...), projet hôtelier zone de la Mongie, reprise du site des Ballis par la société E.Soulard pour y aménager une conserverie, observatoire de la fiscalité des entreprises, choix des gérants pour le commerce de la Rabatelière.....

Commission voirie (L.CHACUN) : Bon retour sur le programme 2019, pas de reconduction en 2020 de l'AMO pour la SPL

Conseil d'exploitation assainissement (J.DALLET) : Orientations pour la gestion future du service assainissement et de l'harmonisation de la PFAC sur le territoire.....

Commission ordures ménagères (J.DALLET) : Présentation du bilan des collectes par catégorie et du bilan financier.

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations :

Date	Objet	Tiers	H.T.
8/10/2019	Spectacle « animation Noël » du 3 janvier 2020	Compagnie à 2 mains	710.90 €
8/10/2019	Permis BE Teddy (715 € : 2)	City Pro	357.50 €
9/10/2019	Enduit mur de clôture garderie	Pichereau	2 613.03 €
11/10/2019	Calendrier	Imprimerie du Bocage	2 547.00 €
14/10/2019	Arbustes (square, rd essarts, devant cimetière, trottoir C.bourg	Marmin	1 965.80 €
15/10/2019	Rouleaux de papier métallisé pour déco de Noël	Rodrigues	360.48 €
17/10/2019	Sapins	Earl Chenu	713.00 €
28/10/2019	Géo-référencement et numérisation réseaux eaux pluviales	IRH - Beaucozézé	8 299.00 €
29/10/2019	Enduit mur cimetière	PICHEREAU	1 106.50 €
29/10/2019	2 ballons géants et un gonfleur école de sports	DECATHLON PRO	209.01 €
29/10/2019	Lots de 20 ceintures rugby et football américain école de sports	CASAL sport	61.67 €
14/10/2019	DIA – renonciation à acquérir parcelles ZA247 & 315 – le Coin	DEVILLAIR Roger	
18/10/2019	DIA – renonciation à acquérir parcelles AB633 & 884 – Rue de la Madone	ORE Frédéric	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 2 – tombe 225	PARADIS M.Edith	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 2 – tombe 166	GAUTREAU René	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 1 – tombe 26	BEGAUD M.Thérèse	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 1 – tombe 103	REMIGEREAU Henri	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 2 – tombe 182	DENIAUD M-Thérèse	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 2 – tombe 192	BOURASSEAU Jeanine	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 1 – tombe 147	ECHASSERIEAU Monique	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 1 – tombe 225	DOUILLARD Albert	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 2 – tombe 58	AUBERT Gérard	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 2 – tombe 81	CHAPLEAU Roger	
21/10/2019	Concession cimetière – carré 1 – tombe 187	SEIGNEURET René	

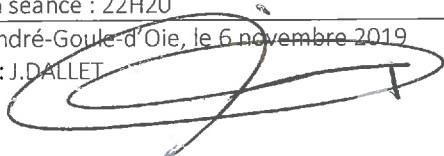
Conseils municipaux	9 décembre 2019 à 20 H	13 janvier 2020 à 20 H - Conseil
10 février 2020 à 20 H : Conseil	9 mars 2020 à 20 H : Conseil	
Commission finances	27 janvier 2020 à 18H30	2 mars 2020 à 18H30
Elections municipales	15 mars 2020 (1 ^{er} tour)	22 mars 2020 (2 ^{ème} tour)

Question sur la prise en charge suite au coup de vent/grêle d'octobre (B.MICHENAUD) : Mail de la Préfecture du 21/10/2019 qui précise la distinction entre les phénomènes couverts par l'assurance au titre des garanties contractuelles et ceux qui relèvent du dispositif indemnitaire de solidarité nationale lié à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Repas végétarien (C.SOULARD) : Point sur la législation en cours

Levée de la séance : 22H20

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 6 novembre 2019
Le Maire : J.DALLET



La Secrétaire de Séance,
Méline GILBERT

